

Des *fake news* sous le règne de François I^{er} ? De l'information à la fiction dans les occasionnels de la Renaissance

Sophie ASTIER
Bibliothèque municipale de Marseille
Sorbonne Université
EA 4729 – STIH

Depuis plusieurs années, le phénomène des *fake news* occupe une place centrale dans le débat politique des démocraties occidentales. La nouvelle fausse, sciemment fabriquée et diffusée afin de répandre de fausses informations, propre à déstabiliser le camp adverse, est devenue un enjeu stratégique pour comprendre les forces qui régissent le monde contemporain. Or, cette question est loin d'être neuve : la diffusion de fausses nouvelles, qu'elle soit volontaire ou qu'elle relève de la rumeur, existe bien avant l'invention des médias de masse. L'histoire française – pour nous restreindre à des enjeux plus proches de nos préoccupations habituelles d'historiens modernistes – fourmille d'anecdotes reposant sur la diffusion d'informations fausses ou approximatives auprès d'un public plus ou moins large. La France de François I^{er} ne fait pas exception, même si, bien sûr, il ne s'agit pas d'analyser des phénomènes anciens à la loupe exclusive de notions anachroniques.

Quelques réserves méthodologiques s'imposent ici sur l'objet de cette étude. Par leur nature même, les occasionnels de la Renaissance sont des épaves. Peu considérés par les collectionneurs de livres, relégués dans les « paquets » invariablement évoqués sans plus de détails dans les inventaires après décès, ils ne se sont généralement conservés qu'à quelques exemplaires, souvent un seul connu, ce qui rend toute approche systématique extrêmement difficile. D'autre part, ils appartiennent à une culture de l'écrit, qui concerne essentiellement les élites urbaines, laissant de côté l'immense majorité de la population du royaume. Enfin, il faut prendre en compte le fait qu'à cette époque, l'information circule de bien d'autres manières, par écrit et par oral, par les correspondances, par les crieurs de rue, par le bouche-à-oreille, par le prône du dimanche, ce dernier restant le principal moyen d'information d'une grande partie des habitants du royaume¹. La présence de fausses nouvelles dans les occasionnels imprimés est donc loin de recouvrir totalement la circulation de la rumeur : on s'intéresse ici à un objet destiné à une élite relativement étroite et dont le contenu peut tout à fait être connu par d'autres moyens qui nous échappent aujourd'hui.

L'impact sur la politique et sur la construction littéraire et symbolique de l'image du roi de France du désastre de Pavie survenu en 1525 a été bien étudié. Des travaux

¹ Roger Chartier, *Les Usages de l'imprimé (XV^e-XIX^e siècles)*, Paris, Fayard, coll. « Nouvelles études historiques », 1987, p. 97.

fondateurs d'Anne-Marie Lecoq² au récent article de François Rouget explorant les conséquences de la défaite en matière de discours public³, les suites de cette défaite sur la figure publique de François I^{er} ont fait l'objet de nombreuses publications⁴. Il est certain que le nom de Pavie ne peut être ignoré des élites cultivées du royaume. Or, vingt ans plus tard, durant l'été 1544, dans un contexte militaire difficile pour les troupes de François I^{er} en guerre contre Charles Quint et Henri VIII, on voit apparaître un curieux texte, relatant la victoire des Français sur les Impériaux devant Pavie. Nous en connaissons deux éditions, chacune n'étant conservée qu'en un seul exemplaire : *La prinse de pavie par monsieur d'Anguien accompagné du Duc d'Urbain & plusieurs capitaines envoyez par le Pape*, s. l., s. n., s. d. [1544], conservé à Chantilly⁵, et *La Prinse de Pavie Par Monseigneur d'Anguien, accompagné du Duc d'Urbain, & de plusieurs aultres Capitaines, envoyez parle Pape*, s. l. [Toulouse], s. n. [Guyon Boudeville], s. d. [1544], conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève⁶. Or, il n'y a pas de victoire de Pavie. Le texte de ces deux occasionnels évoque une bataille qui se serait déroulée au mois de mai, soit juste après l'importante victoire de Cérisoles, mais à cette date les troupes du duc François d'Enghien sont occupées au siège de Carignano, petite bourgade des environs de Turin, à plus de 140 km de Pavie. Les sources qui permettent de documenter les opérations lombardes de la neuvième guerre d'Italie montrent que les troupes françaises n'ont guère dépassé le Montferrat⁷, lui aussi bien éloigné de Pavie lorsqu'on tient compte des moyens qui étaient alors à la disposition d'une armée en campagne. On a donc ici affaire à une fausse nouvelle caractérisée, d'autant plus spectaculaire que les enjeux symboliques sont élevés.

Si l'on se penche sur le détail du texte de cet occasionnel, on est frappé par son caractère très vague. Tout va très vite : les Français arrivent, installent leur dispositif, se font haranguer par François d'Enghien, ouvrent une brèche dans les remparts de la ville, l'emportent et peuvent amasser un fabuleux butin avant de défiler fièrement. C'est ce défilé qui occupe toute l'attention du narrateur, qui consacre un bon tiers de son récit à sa description. Tout le reste, hormis les noms des capitaines (qui sont les principaux lieutenants d'Enghien dans cette campagne du Piémont) et le nombre de morts côté impérial, relève du lieu commun, parfois parfaitement assumé : le camp des assaillants est disposé « en telle disposition & ordonnance qu'il appartient en tel cas », puis l'artillerie est installée « en lieu propice & convenable ». Le reste est à l'avenant. On retrouve toutes les étapes du récit de bataille tel qu'il s'écrit habituellement à la Renaissance⁸, résumées en une phrase chacune. Le seul écart par rapport à ce modèle se trouve dans une emphase placée sur la description des Français qui s'appêtent à monter à l'assaut de la brèche :

² Anne-Marie Lecoq, *François I^{er} imaginaire : symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, Macula, 1987.

³ François Rouget, « Propagande et polémique après la défaite de Pavie (1525) », dans *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 2016, p. 247-272.

⁴ Pour un point complet sur cette question, voir Jean-Marie Le Gall, *L'Honneur perdu de François I^{er} : Pavie, 1525*, Paris, Payot, coll. « Bibliothèque historique Payot », 2015.

⁵ Chantilly, bibliothèque du musée Condé, MC IV-D-069 (USTC n° 53975).

⁶ Paris, bibliothèque Sainte-Geneviève, OEXV 754 RES (P.15) (USTC n° 40383).

⁷ Ces opérations sont notamment détaillées dans Martin Du Bellay et Guillaume Du Bellay, *Mémoires de Martin et Guillaume Du Bellay*, éd. par Victor-Louis Bourrilly et Fleury Vindry, Paris, Renouard, 1908. Voir également la fin du livre I et le début du livre II de Blaise de Montluc, *Commentaires*, éd. par Claude-Bernard Petitot et Brigitte Hersfeld, Clermont-Ferrand, Paléo, 2007, 2 vol.

⁸ Daniel Ménager, « Le récit de bataille », dans Danielle Régnier-Bohler et Catherine Magnien-Simonin (dir.), *Écritures de l'histoire (XIV^e-XVII^e siècle)*, Genève, Droz, coll. « Travaux d'humanisme et Renaissance », 406, 2005, p. 342-343.

Là vous eust semblé veoir ung Grec, ung Troyen, ung Rommain, ung Carthagien : voire vous eust semblé estre ressuscitée une fleur des Chevaliers de long temps inhumez, desquelz les Livres sont tous plains de leurs proesses & vaillances.

Tout se passe comme si le modèle suscitait le texte, étape par étape, les sources d'inspiration étant peut-être plus à chercher du côté de la fiction narrative et notamment du roman de chevalerie que du côté des mémorialistes et autres historiens du temps⁹. L'opuscule se conclut par une ballade au rythme résolument martial, dont le refrain est « Marchez, marchez, vous en avez la force », qui ne fait que renforcer le ton triomphaliste de l'ensemble.

La prise de Pavie n'est pas la seule fausse nouvelle de cette guerre. Celles-ci peuvent prendre une forme résolument différente. C'est le cas par exemple de la nouvelle de la prise de Vienne par les Turcs en 1543. Là encore, nous sommes devant un événement qui n'a aucune réalité historique : en effet, si Soliman le Magnifique, à la tête de ses armées, a bien fait campagne cette année-là en Europe centrale, il est resté sur les lignes de front divisant le royaume de Hongrie, aux confins actuels de la Hongrie et de la Croatie, bien loin de la capitale autrichienne. Au XVI^e siècle, les Ottomans n'ont mis qu'une seule fois le siège devant Vienne, en 1529, suite à leur conquête de Buda, capitale du royaume de Hongrie. Après cela, les luttes entre Habsbourg et Ottomans ont surtout eu lieu pour théâtre les Balkans, la Hongrie et l'actuelle Roumanie.

La rumeur de la chute de Vienne apparaît dans quatre occasionnels différents, dont deux proposent le même texte. Trois de ces occasionnels sont publiés à Rouen, le quatrième à Paris. Dans l'un des opuscules imprimés à Rouen, la nouvelle est annoncée dès le titre, après plusieurs autres qui ont plutôt trait aux affrontements qui se déroulent sur la frontière Nord-Est du royaume. Il s'agit de *L'assault & prise d'une ville en Breban. Avec la deffaicte des gens de l'empereur faicte par le duc de Claives. Et la prinse de la ville de Vienne faicte par le grand Turcq. Avecques la prinse des Angloys faicte sur la mer par les Dyeppoyes*¹⁰. L'épisode viennois est relativement bref et les considérations religieuses y abondent :

Aultres nouvelles de la descente du grand Turcq en Aultriche. Et de la prinse de la ville de Vienne la grande.

Copie des lettres du grand Turcq. Il est ventillé [discuté] & tenu pour certain que le Turcq est de present descendu devant la ville de Vienne la grande en Aultriche subjecte a l'Empereur. Roy des Rommains. Laquelle ville a esté destruycte & sacagée par le commandement dudict Roy de turquie : qui est chose contre raison de destruyre ainsi la chrestienté de nostre mere sainte eglise. Lequel desire fort ainsi que l'on dict avoir amour avecques nostre sire le Roy : et bonne alliance soy offrant luy donner ayde & secours contre tous ses ennemys : promettant luy et les siens soy faire baptiser.

La pièce se termine par une série de recommandations pieuses. Ce récit, qui offre moins de circonstances que de considérations morales, porte toute la marque de l'ambiguïté française à l'égard des Turcs, dans la mesure où l'esprit de croisade y cohabite avec le fait que le roi de France est désormais leur allié. La contradiction est résolue par une pirouette : si l'on en croit ce récit anonyme, Soliman, désireux de se convertir à la foi catholique, aurait été à l'initiative du rapprochement. C'est un thème que l'on trouve dans de nombreux autres occasionnels relatifs aux Turcs de ces années-là.

⁹ Sophie Astier, *Une guerre de plumes (1542-1544) – la littérature occasionnelle du conflit entre François I^{er} et Charles Quint*, thèse en langue française, Université Paris-Sorbonne, département de langue française, 2013, 404 p. (dactyl.), p. 324 sq.

¹⁰ Rouen, Jean l'Homme, 1543. Paris, BnF, Rés. Lb30244 et Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanès, Res. S. 25(5) (USTC n° 53952).

*La prinse de Nice en Savoye*¹¹ est un cas particulier, truffé de nouvelles douteuses. Le texte principal, annoncé au titre, raconte la façon dont un « gentilhomme savoisien », scandalisé du fait que le duc de Savoie aurait fait mettre son frère à mort, a livré la ville de Nice, sous juridiction savoyarde, aux Français. Un agent du roi de France serait venu le trouver afin de le persuader de se retourner contre le duc, et l'homme, sans demander aucune contrepartie, aurait levé deux mille hommes et aurait pris la ville de Nice¹². La garnison de la citadelle, en voulant chasser l'importun, se serait fait massacrer, et la ville serait désormais française, et la citadelle soumise à un siège étroit. Ce récit ne repose sur aucune réalité historique, mais il fait peut-être écho à un épisode bien différent dans ses conséquences, relaté dans les *Mémoires* de Guillaume et Martin Du Bellay¹³. Louis de Grignan, lieutenant du roi à Marseille, affirme qu'il a des intelligences à Nice, où trois soldats savoyards lui promettent de livrer la citadelle : François d'Enghien décide de tenter le coup de main, mais dès que ses galères approchent de Nice, elles se font recevoir par un parent d'Andrea Doria, l'amiral de Charles Quint. L'affaire se termine par la perte de plusieurs galères et la mort d'un capitaine. Un peu plus tard, au mois d'août, date retenue par l'occasional, les flottes conjointes de Barberousse et du roi de France mettent le siège devant Nice, prennent la ville mais échouent à emporter la citadelle et doivent se retirer devant l'approche de l'hiver.

L'annonce des opérations conjointes du roi de Danemark avec Guillaume de Clèves est la seule nouvelle de cet opuscule qui ne soit pas suspecte. En effet, le duc de Clèves, à qui l'empereur conteste l'héritage du duché de Gueldre et qui vient d'épouser Jeanne d'Albret, et Christian III de Danemark, que Charles Quint a tenté plusieurs fois de détrôner au profit de ses nièces, sont les principaux alliés de François I^{er} dans cette guerre et ont ravagé conjointement les Pays-Bas impériaux. L'annonce de la prise de Vienne vient donc s'insérer entre un récit rocambolesque et une nouvelle authentique. Elle apparaît d'abord au tout début du récit principal, avant l'évocation de l'affaire niçoise :

Arriva en la court dudict seigneur ung poste venant
en tresgrande diligence
& apportant nouvelles que le grand Turcq nouvellement a prins Vienne la grande au pays
d'Autriche
dont l'empereur a traict son origine. A la prinse de laquelle y avoit telle effusion de sang tant des
chrestiens que des turcz qui est une chose que on ne pourroit a grande difficulté penser ne estimer.

Le narrateur passe ensuite à sa matière principale, sans plus entrer dans les détails. Un peu plus loin, l'information est mise à part comme une autre nouvelle, sur le même plan que l'annonce de l'arrivée de Christian III du Danemark aux Pays-Bas. Cependant, on n'y trouvera que peu de détails supplémentaires, si ce n'est que les défenseurs de la ville se seraient rendus et qu'ils étaient près de vingt mille :

Le Turcq accompagné de grand & puissant nombre de gens tant de pied que de cheval est encores
devant Vienne une ville qui tient pour l'empereur Et est le commun bruit a la court qu'elle est

¹¹ *La prinse de Nice en savoye. Par ung gentilhomme du pais. Avec une lettre envoyee par le Roy dennemarc au treschrestien roy de France*, Rouen, Jean l'Homme, 1543. Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes Res. S. 25(10) (USTC n° 53954).

¹² La formulation du texte suppose qu'il s'agit d'un grand personnage, qui tient de nombreux fiefs. L'histoire peut faire écho aux aventures de la famille des Grimaldi de Beuil, grands feudataires qui oscillent sans cesse entre France et Savoie. Leur histoire est accompagnée d'une légende noire émaillée de révoltes, d'assassinats et de coups de main. Le frère du baron de Beuil, Jean Baptiste Grimaldi, seigneur d'Ascros, fait partie d'une liste de noms de notables niçois acquis à la cause française identifiés dans une chronique contemporaine. Voir Eugène Cais de Pierlas, « Chronique niçoise de Jean Badat (1516-1567) », *Romania*, vol. 25 / 97, 1896, p. 33-79, p. 39, note 1.

¹³ Martin et Guillaume Du Bellay, *Mémoires*, op. cit., livre X, p. 428-429.

prinse. Et que les Allemans qui estoient dedans en nombre de dixhuict & vingt mille se sont rendus par composition.

On est assez clairement ici dans le domaine de la rumeur, même si le texte principal évoque une source sûre en prétendant être informé par les courriers qui arrivent directement à la cour du roi. Le troisième témoin de la prétendue prise de Vienne se trouve dans un opuscule qui a circulé sous deux titres différents, et plus précisément dans la chanson anonyme qui accompagne le texte. Ces deux ouvrages évoquent essentiellement les opérations autour de Landrecies à l'automne 1543 : il s'agit des *Coppie des lettres envoyés au Treschrestien Roy de France Par noble & vaillant cappitaine Lorge present monsieur de la Landre commis par le Roy a garder la ville de Landrecy contenant la triumpante victoire obtenue par les Francoys a l'Encontre des Bourguignons & Angloys Avec la fuite du comte de Nansot : & aussi la prinse de plusieurs princes du parti de l'Empereur faict par monsieur de Vendosme*¹⁴ et de *La Grande prinse et desconfiture des Espaignolz et bourguignons & angloys devant la ville & Chasteau de landresy*¹⁵. Voici les deux strophes de la chanson qui évoquent Vienne :

Le Grant Turc est devant Vienne,
Plus chacun dict qu'il l'a prinse d'assault
Et que maintenant elle est sienne,
Dont à l'empereur le cueur fault.

Plus des Allemans vingt mille
Le Turc a prins par composition.
Et en ces mains livrer la ville
Et la tient par pocsession.

On notera que la *Prinse de Nice en savoye* se contredit en évoquant à la fois un massacre sanglant, comme dans le cas de la *Prinse d'une ville en breban*, et une reddition négociée, comme dans la chanson. Le premier de ces occasionnels s'apparente davantage aux discours de justification de la politique royale de rapprochement avec l'empire ottoman, qui emploie les mêmes arguments, tandis que les autres sont plus narratifs. En tout état de cause, la fausse nouvelle de la prise de Vienne par les Turcs a assez largement circulé, au moins entre Paris et Rouen, et à chacune de ses occurrences, elle a mis en avant le revers majeur que cela représente pour l'empereur.

La prise de Pavie et la prise de Vienne sont des nouvelles forgées de toutes pièces. La prise de Nice est un peu plus ambivalente : elle part d'un complot qui, semble-t-il, a vraiment existé pour développer tout un récit circonstancié. Les fausses nouvelles peuvent être aussi des déformations de récits de faits authentiques. La circulation de la nouvelle du tremblement de terre de Scarperia près de Florence et de ses avatars est à cet égard fort instructif.

En juin 1542, la terre tremble dans le bassin du Mugello, dans les Apennins, à une trentaine de kilomètres de Florence. Ce tremblement de terre dévastateur est bien attesté dans les archives : multiples supplications adressées au grand-duc de Toscane pour réparer les dégâts, traces dans les archives de diverses congrégations religieuses affectées ou témoins du désastre, diverses relations et chroniques. Il existe notamment une lettre de Côme de Médicis à Giovanni Bandini dissertant sur les effets du tremblement de terre selon les lieux¹⁶. Surtout, ce tremblement de terre a suffisamment marqué les esprits pour

¹⁴ Paris, s. n., 1543. Chantilly, bibliothèque du Musée Condé, IV-B-086 (USTC n° 53023).

¹⁵ Rouen, Guillaume de la Motte, 1543. Aix-en-Provence, bibliothèque Méjanes Res. S. 25(28) (USTC n° 76528).

¹⁶ Voir la liste des sources manuscrites sur ce tremblement de terre dans Andrea Arrighetti, *L'Archeosismologia in architettura : Per un manuale*, Florence, Firenze University Press, 2015, p. 191-192.

que des relations imprimées circulent largement dans toute l'Europe, en plusieurs langues : italien, allemand, néerlandais, anglais, français¹⁷. Une relation italienne assez longue est publiée à Florence peu après le drame sous le titre de *I particolari avisi delle Ruine della Scarperia, et di tutta la Valle del Musello, territorio di Fiorenza, Con la dechiaratione delli Terramoti occorsi. Et di tanti altri horrendi, et spaventosi segni et Carri di fuoco comparsi nello aere con gente armata da battaglia*¹⁸... On en recense au moins neuf versions allemandes d'après USTC, ainsi qu'une version hollandaise et deux versions anglaises. Pour le français, seule est connue une édition française, à Paris, chez Adam Saulnier¹⁹. On est donc là face à un récit qui a reçu une incontestable résonance européenne.

Le seul exemplaire connu de cette édition a une particularité fort intéressante : sur sa page de titre, l'inscription suivante a été portée par une main du XVI^e siècle : « les nouvelles sont venus a paris au mois de novembre v.^c xlii ». Or, des mois plus tard, on retrouve le même texte dans un tout autre contexte : le tremblement de terre s'est déplacé de l'Italie aux Pays-Bas²⁰, théâtre des affrontements entre les Français, les Impériaux et les hommes de Guillaume de Clèves, allié de François I^{er}. Dans *Les grands merveilles advenues au pays de l'Empereur pres les terres du noble & puissant duc de Claives comme plusieurs tremblemens de terre fort terribles & espoventables a considerer a l'entendement humain avec autres choses dignes d'estre mise en commemoration ainsi que verres cy apres plus amplement declairez*²¹, le tremblement de terre se produit sur les terres de l'Empereur. Dans son frère jumeau, intitulé *Ensuit les grandz merveilles & choses dignes de grande admiration advenues au pays de la duché de gueldes soubz la domination & puissance de haule et redoubté seigneur Le duc de Clesves comme plusieurs tremblemens de terre fort terribles & espoventables a considerer a l'entendement humain avec autres choses dignes d'estre mises en commemoration ainsi que verres cy apres plus amplement declairer*²², la catastrophe s'est encore déplacée : cette fois-ci, on est dans le duché de Gueldre, possession du duc de Clèves.

Si le texte français repose sur la même base dans toutes ses versions, plusieurs points importants ont été modifiés. Le premier est le dispositif épistolaire. Le récit italien est le fait d'un homme anonyme qui s'adresse à son seigneur et qui mentionne le fait qu'il voyage avec deux compagnons. Lorsque l'événement se déplace sur la frontière Nord-Est du royaume, c'est le duc de Clèves lui-même qui prend la plume pour écrire au roi de France, ce qui est, bien sûr, une fiction. Le lieu change également : la ville de « Moelle » dans le duché de Gueldre pour l'un, « au pays de l'empereur », sans plus de précisions, pour l'autre. L'adjonction que l'on trouvait dans toutes les versions hors Italie du récit initial, à propos de la destruction d'une ville près de Salonique en Grèce ottomane, a

¹⁷ Une ébauche incomplète de cette diffusion est esquissée dans Filippo Bellandi et Dennis E. Rhodes, *Il Terremoto del mugello del 1542 in un raro opuscolo dell'epoca*, Florence, Studi Storici Artistici, 1987, p. 46 sq.

¹⁸ Florence, s. n., 1542. Londres, British Library, C.102.a.22 (USTC n° 763020).

¹⁹ *Espoventable nouvelle advenue le xii. Jour de Iuing ceste annee presente Mil.D.xlii. En vne ville nommee Schgarbaria, qui est de Florence loing saize lieues de Italie. La ont este faitz vii. Espoventables tremblement de terre en une heure. Les choses qui furent la faictes trouverez cy apres. Avec une autre merveilleuse et espoventable nouvelle advenue au pays du Turc*, Paris, Adam Saulnier, 1542. Paris, BnF, Rés. K 1114 (USTC n° 53949). Cette édition n'est pas connue par l'étude de Filippo Bellandi et Dennis E. Rhodes.

²⁰ Voir la démonstration dans Sophie Astier, *Un affrontement de papier. La place de l'imprimé dans la guerre entre François I^{er} et Charles Quint (1542-1544)*, thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, École nationale des chartes, 2009, 436 p. (dactyl.), p. 172-176.

²¹ Paris, Gilles Prevost, 1543. Chantilly, bibliothèque du Musée Condé, IV-B-099 (USTC n° 49784).

²² S. l., s. n., 1543. Aix-en-Provence, bibliothèque Méjanes Res. S. 25(16) (USTC n° 76524).

disparu au profit d'une conclusion morale invitant à réfléchir sur la signification symbolique de l'épisode :

Seigneurs qui lisez ce present escrit
 considerez en voz cueurs quelle pitie c'estoit
 quelle desolation & tourment pouvoyent avoir les povres habitans d'icelle ville
 & que sur vous peult advenir telle fortune estimant fermement que c'estoit pugnition de Dieu
 & pour monstrier sa vertu est plus forte & plus difficile a congnoistre que celle des hommes
 & que quand il luy plaist il manifeste aux hommes les afflictions & pugnitions afin quilz ayent a
 eulx retirer de leurs mauvais & damnables propos et volunteez
 si qu'ilz ne peussent encourir l'indignation de dieu
 & qu'en la fin ilz ne puissent estre privez de la vision de Dieu
 ce que chascun doit desirer & appeter.

La date également est adaptée, puisqu'on passe de l'été 1542 à l'été 1543. Or, dans le contexte, ce déplacement de date est capital pour comprendre la façon dont le récit est manipulé pour servir un agenda politico-militaire. En effet, l'été 1543 est celui où Guillaume de Clèves attaque les possessions de l'empereur aux Pays-Bas et y sème la désolation, en accord avec les Français. Ces opérations prennent fin à l'automne de la même année, lorsque le duc, écrasé militairement par Charles Quint et hors de portée d'un éventuel secours de la part de François I^{er}, doit s'humilier devant l'empereur, renier l'alliance française et signer le traité de Vanloo (7 septembre 1543). Le fait d'y placer un tremblement de terre qui, dans sa description, a une forte résonance avec les textes de la Passion et de l'Apocalypse prend une charge symbolique significative. Il ne s'agit plus de relater un fait extraordinaire : il s'agit désormais de dénoncer un parti frappé par la punition divine. Dans un cas, l'identification est simple : le texte est imprimé à Paris et la cible du courroux de Dieu est l'empereur, qui, à en croire les Français, fait guerre à leur roi contre tout droit. Dans le deuxième, les identifications sont plus délicates. Il est tentant d'imaginer l'opuscule anonyme de la Méjanes publié après la soumission de Guillaume de Clèves à Charles Quint, dans la mesure où celle-ci a été analysée dans le discours pro-français comme une preuve de lâcheté de la part du duc²³.

En explorant ces quelques cas, on a rencontré différents types de fausses nouvelles, entre celles qui sont forgées de toutes pièces et celles qui s'appuient de façon plus ou moins forte sur une source originale qu'elles modifient et transforment pour les adapter au discours qu'elles souhaitent véhiculer. Dans l'ensemble, on observe essentiellement un phénomène d'amplification par le stéréotype et le lieu commun, le discours visant principalement à mettre en avant l'excellence des forces en présence et leurs actions. Le cas des *Grands merveilles* est un peu différent, dans la mesure où un texte préexistant est adapté à une situation toute différente par des considérations eschatologiques qui visent à une interprétation moralisée de l'actualité.

Si l'on en revient au siège de Nice tel que décrit dans *La prinse de Nice en savoye*, on ne peut qu'être frappé du caractère élaboré du récit proposé. En somme, on retrouve là tous les éléments d'un récit chevaleresque. Un puissant seigneur se retire sur ses terres

²³ Voir notamment la façon dont Guillaume Paradin traite cet épisode, appelant Guillaume de Clèves un prince « plus craintif que digne d'être craint » : *Epistre contenant le discours de la guerre de l'année Mil cinq cens quarante deux, & quarante troys. Faicte en latin, par Guillaume Paradin, & translattée, en langue vulgaire*, Paris, Vivant Gautherot, 1544, f. 7 v^o sq. Aix-en-Provence, bibliothèque Méjanes, Rec. D. 3(822) (USTC n° 27289). L'affaire est également au cœur de la *Defense pour le Roy de France Treschrestien, a l'encontre des injures & detractions de Jaques Omphalius, faicte nagueres en Latin par ung Serviteur du Roy, & maintenant traduicte en Francois par Simon Brunel*, Paris, Robert Estienne, 1544. Aix-en-Provence, bibliothèque Méjanes, F2519(1) (USTC n° 52328). Dès le début, l'auteur anonyme, probablement Jean Du Bellay ou un de ses secrétaires, déclare que la reddition du duc de Clèves a été « peu honorable » (f. aaii v^o).

car son suzerain lui a fait un tort mortel. Le temps passe, et l'anonyme protagoniste de cette histoire vit dans l'inquiétude, incertain du fait que son suzerain puisse lui nuire plus gravement encore. C'est alors qu'un de ses amis, qui est au service du roi de France, vient le trouver pour le convaincre de le rejoindre du côté français : sa valeur sera récompensée comme il se doit et il sera tenu en honneur à la cour. Le seigneur blessé se laisse convaincre. Bien sûr, ce n'est pas l'appât du gain qui le motive, et il refuse toute récompense matérielle. Le changement d'allégeance est inscrit, à l'initiative du seigneur, dans un échange de bienfaits assez caractéristique : en échange de la reconnaissance et de la protection du roi, le seigneur prend les armes contre son ancien suzerain, le duc de Savoie, et entreprend de s'emparer de Nice pour le compte de la France. Le passage clé est formulé ainsi :

A quoy respondit ledict gentilhomme Savoysien
 qu'il ne vouloit aucune recompense pour son pays
 du Roy luy estre faicte. Mais qu'il luy feroit en brief ung tour de honnesteté
 qu'il reconnoistroit comme prince
 ce qui fut faict. Car subitement et sans faire semblant de rien ne motion aulcune
 amassa deux mille compaignons de guerre
 fort bien en ordre & tresbien equippez
 & fait tant par bon moyen que en peu de temps il gaigna la ville de Nice appartenante audict duc
 de Savoye
 & entra dedans par force d'armes.

La frontière entre information et fiction est ici allégrement franchie. Nous avons déjà formulé l'hypothèse d'une grande parenté entre ce type d'occasionnel et les récits narratifs de fiction, et notamment d'une parenté avec le récit chevaleresque, qui pourrait fournir les modèles d'amplification²⁴. *La prinse de Nice en savoye*, connue par un unique exemplaire d'une impression parue chez l'obscur Jean L'Homme à Rouen, est d'ailleurs ornée de gravures rudimentaires qui renvoient à l'imagerie du roman de chevalerie. Celle du titre, comme nous l'avons montré²⁵, est un fragment d'un bois plus grand qui montre une scène de tournoi. On peut y voir la tribune où siègent le seigneur et la dame, ainsi qu'un chevalier qui s'apprête à charger en champ clos. L'autre partie de ce bois montre son adversaire renversé, ainsi qu'un troisième chevalier s'appêtant à entrer dans la lice. On la retrouve dans d'autres publications occasionnelles de Jean L'Homme : *La deffaicte des Bourguignons et Henouyers*²⁶ et *La deffaicte du prince d'Orenges avec sa gendarmerie*²⁷. Ce bois en deux parties est un bois d'occasion, très usé, et sans doute fréquemment employé ; dans son style, il n'est pas sans rappeler le fonds du libraire parisien Nicolas Bonfons, spécialisé dans les romans de chevalerie.

On peut faire le même rapprochement, avec beaucoup plus de sûreté, avec une des éditions de *La Descente des Anglois*, publiée à Rouen chez Jacques Gentil²⁸. Le bois qui figure au titre est une copie très usée d'une image qui se retrouve vers 1500 chez Jean Trepperel dans un texte qui invoque à la fois le politique et l'imagerie chevaleresque,

²⁴ Sophie Astier, *Une guerre de plumes*, op. cit., p. 188 sq.

²⁵ *Ibid.*, p. 138 sq.

²⁶ *La deffaicte des Bourguignons et Henouyers / faicte par monsieur de Vendosme et le prince de Melphes : en la conté d'Artoys pres Landrecy*, Rouen, Jean l'Homme, 1543. Aix-en-Provence, bibliothèque Méjanes Res. S 25(4) (USTC n° 53953)

²⁷ *La deffaicte du Prince d'Orenges avec la gendarmerie. Ensemble la vengeance de la mort du duc de Cleves faicte par le duc de Cassone son oncle*, Rouen, Jean l'Homme, 1544. Aix-en-Provence, bibliothèque Méjanes, Res. S. 25(30) (USTC n° 53982).

²⁸ *Combat faict entre les Anglois / Et la Guernison de Therouenne : Par commandement de Justice*, Rouen, Jacques Gentil, 1543. Aix-en-Provence, bibliothèque Méjanes Res. S. 25(29) (USTC n° 76529).

Le Chevalier délibéré d'Olivier de la Marche²⁹ ; l'autre bois que l'on trouve à l'intérieur de ce mince opusculé, représentant deux chevaliers en tournoi, est, lui, une copie inversée provenant cette fois-ci du *Roman de Paris et de la belle Vienne*³⁰. L'impression donnée par la circulation de ces bois copiés et remployés est qu'ils s'inscrivent dans un schéma visuel qui tend à faire entrer ces occasionnels, que les nouvelles qu'ils véhiculent soient fausses ou non, dans la catégorie du récit plaisant dont le lecteur et acheteur aura l'occasion de se délecter.

Le vocabulaire du plaisir du récit est d'ailleurs très présent dans ces occasionnels. Dans *La Descente des Anglois*, la conclusion, certes très convenue, est sans ambiguïté : « lesquelles choses je n'ay voulu faillir rediger par escript pour l'excellence du fait ». Dans *La Prinse de Pavie*, tout est « merveilleux », « delectable », « triomphant ». C'est une scène qu'il « fait bon veoir ». Il règne dans bon nombre de ces courts récits une atmosphère de légèreté assez frappante : les difficultés rencontrées sont systématiquement gommées et tout semble facile. Une escarmouche, c'est « donner le passetemps » à ses ennemis. Il est vrai que cette expression se retrouve de temps à autre chez des mémorialistes comme Guillaume et Martin Du Bellay, mais au rebours de nos occasionnels, les *Mémoires* ne font pas de mystère des échecs ni des difficultés rencontrées.

La Descente des Anglois est assez exemplaire de ce point de vue. Ce texte a circulé assez largement : on en connaît une édition à Rouen³¹, une à Toulouse³², une à Paris³³, et une quatrième anonyme³⁴. Compte tenu du taux de conservation de ce type de textes, il s'agit d'une diffusion particulièrement importante, dans une zone géographique élargie. Le récit en est particulièrement développé. Jean d'Estouteville, seigneur de Villebon, gouverneur de Théroouanne, apprend qu'un fort contingent anglais a débarqué en territoire français pour se joindre aux forces impériales. Il envoie donc une expédition, sous la conduite du seigneur d'Esguilly, pour contrecarrer leur avancée, notamment en s'emparant d'un avant-poste donnant accès aux Flandres, un peu au sud de Saint-Omer. Ce coup de main réussi, les Français s'intéressent à la trajectoire suivie par les Anglais ; constatant que ces derniers viennent camper à Wizernes, tout près de Théroouanne, ils vont reconnaître l'installation, faisant quelques prisonniers au passage. Ensuite, les deux camps s'affrontent en diverses escarmouches : les Anglais affrontent la garnison au pied des remparts, puis les Français poussent jusqu'au camp anglais, si près que l'artillerie menace l'installation. La suite est plus étonnante : un héraut du chef anglais, John Wallop, vient proposer à Villebon d'organiser un tournoi entre gentilshommes dans les fossés de la ville le lendemain matin, ce que ce dernier accepte. Les négociations sont l'occasion d'un amusant échange épistolaire, où chacune des parties se moque aimablement de l'autre : les assaillants demandent aux défenseurs des vivres, et en particuliers des pâtés qui soient aussi bien lardés que les chevaux des Français l'ont été de flèches anglaises.

²⁹ Olivier de la Marche, *Le Chevalier délibéré*, Paris, Jean Trepperel, 1500, f. Ci r^o. Paris, BnF, Res Ye 249 (USTC n° 52328). Olivier de la Marche est un poète bourguignon ; il s'agit d'un poème allégorique consacré à la mort du Téméraire.

³⁰ Pierre de La Cépède, *Histoire du vaillant et noble chevalier Paris et de la belle Vienne, fille du dauphin Viennois*, Paris, Denis Meslier, [v. 1481-1487].

³¹ *Combat fait entre les Anglois / Et la Guernison de Therouenne*, Rouen, Jacques Gentil, 1543, *op. cit.*

³² *La descente des Anglois Et combat de six d'iceulx contre six gentilz hommes Francoys, fait pres la ville de Therouenne, Avecques la prinse du neuf Fossé*, Toulouse, Guyon Boudeville, 1543. Chantilly, bibliothèque du musée Condé, IV-B-100 (USTC n° 49786).

³³ *La descente des Anglois et combat de six d'iceulx, contre six gentilz hommes Francoys, fait près la ville de Therouenne, Avecques la prinse du neuf Fossé*, Paris, Pierre Gaultier, 1543. Paris, BnF Res-F.171(38), f. 139-146 et Res-8-Lb30-92 (USTC n° 41404 et n° 88294).

³⁴ *La descente des Anglois, et combat de six d'iceulx*, s. l., s. n., 1543. Pas d'exemplaire connu (USTC n° 53958).

Villebon répond qu'il ne peut donner suite à cette requête, car il ne peut, selon les lois de l'hospitalité, envoyer des pâtés aussi mal lardés. Le tournoi a lieu « pour l'amour des dames », puis les Anglais prennent congé et s'en vont rejoindre les Impériaux.

Il n'a pas été possible de trouver d'attestation de cet épisode dans les mémoires ou les correspondances du temps. Les *Mémoires* de Guillaume et Martin Du Bellay, ailleurs si prolixes en détails, sont muets sur ces opérations, alors qu'on peut y suivre avec assez de précision l'itinéraire d'Esguilly dans ses opérations en Artois ainsi que l'installation et le ravitaillement de la garnison française à Landrecies. Une partie au moins de cet occasionnel pourrait reposer sur une source authentique, même si l'épisode concernant les vivres est indiscutablement à placer du côté de l'ironie et de la recherche du bon mot. Cependant, que les faits rapportés soient véritables ou non n'est finalement pas si important : ce qui est intéressant, c'est la manière dont le récit est construit et mené. On glisse progressivement vers une fiction narrative visant à mettre en exergue l'héroïsme de ses protagonistes par des procédés d'amplification que l'on retrouve assez largement dans le récit chevaleresque. *In fine*, ce récit présente une certaine parenté avec celui des *Amadis*, qui sont alors un considérable succès de librairie³⁵.

On notera que l'échange épistolaire occupe une place centrale dans cet opuscule. En réalité, il est présent dans la plupart des occasionnels qui évoquent la guerre en cours. Ils s'inscrivent dans le genre de la lettre de nouvelles, telle qu'elle est pratiquée par les hommes de la Renaissance et codifiée dans les traités rhétoriques. Marion Pouspin a bien mis en évidence ce genre et les enjeux de sociabilité qu'il recouvre, à partir d'une exceptionnelle série de lettres manuscrites conservées dans divers fonds d'archives³⁶. Or, lorsqu'on passe de la circulation manuscrite du texte à l'imprimé, on change nécessairement de dimension, notamment en ce qui concerne le public destinataire, forcément beaucoup plus large. La plupart des occasionnels de la neuvième guerre d'Italie sont le fait de correspondants anonymes ; dans d'autres cas, les récits ainsi publiés sont mis sous la plume des principaux capitaines de François I^{er}, voire de souverains comme le duc de Clèves. En réalité, dans un certain nombre de cas, cette forme épistolaire s'apparente à une fiction narrative : par exemple, *La Deffaicte des Bourguignons et Allemans*³⁷ (1543) prétend s'adresser au roi, mais les formules de conclusion l'évoquent à la troisième personne, tandis que l'adresse initiale se fait sous la forme non protocolaire de « tres cher amy sire ». Comme on l'a déjà vu, les *Grands merveilles* ne sont pas une copie d'une correspondance diplomatique entre Guillaume de Clèves et François I^{er}. Cette forme a un double avantage : d'une part, elle concourt au dispositif d'autorité souvent mis en place pour insister sur l'authenticité de l'épisode narré, et d'autre part, elle fournit un récit-cadre qui permet le déploiement de la narration. Cela fonctionne d'ailleurs particulièrement bien dans le cas de la *Prinse de Nice*, où l'intervention régulière du narrateur pour évoquer les arrivées de la poste à la Cour permet de donner à la succession des différentes nouvelles une sorte de fil conducteur.

L'occasionnel, on le sait, est un objet hybride et protéiforme, difficile à classer. L'étude d'un certain nombre de récits de bataille parus sous le règne de François I^{er} montre que le texte est lui-même hybride, enjambant les frontières des genres, de la lettre

³⁵ Sophie Astier, *Une guerre de plumes*, op. cit., p. 173.

³⁶ Marion Pouspin, « Des lettres de nouvelles au temps de la guerre d'Italie de Charles VIII (avril-mai 1495) », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes. Journal of medieval and humanistic studies*, novembre 2009, p. 459-478.

³⁷ *La deffaicte des Bourguignons et Allemans faite par les François et les deffences tant du camp du Roy que de l'Empereur de huit jours l'ung sur l'autre tant qu'ilz ayent parlemete ensemble pour traicter la paix : par quoy le roy par tout son royaume a commandé de faire processions generalles*, Rouen, Jean l'Homme, 1543. Chantilly, bibliothèque du musée Condé IV-B-097 (USTC n° 38835).

missive à la fiction narrative. Il ne faut dès lors pas s'étonner de rencontrer toutes sortes d'associations, la frontière même entre genres prosaïques et genres poétiques étant floue. C'est ainsi que ballades et chansons viennent accompagner certains récits de bataille, ou que l'on trouve une épître élyséenne, adressée par le défunt Antonio de Leyva aux soldats espagnols à la suite de l'une des éditions du texte de la déclaration de guerre par le roi de France³⁸. Dans la même veine, Jacques Moderne publie en 1544 une pièce satirique consacrée au général de Charles Quint, mort durant la campagne de Provence en 1536, intitulée *Le Testament d'Anthoine de Leve*³⁹. Cet ouvrage commence par le prétendu testament en vers d'Antonio da Leyva, puis continue par un récit dont le narrateur n'est autre que le tabellion annoncé au titre, qui relate comment la dépouille du défunt a été transportée avec précipitation et sans cérémonie sur un navire qui, au lieu de la ramener à Naples, a fait naufrage. La pièce se conclut par une longue protestation de la vérité des faits et par cette formule : « vous assurant que ce que j'en ay fait n'a esté sinon pour vous servir d'ung petit passetemps ». On a basculé en pleine fiction narrative, accompagnée de ses habituelles justifications. Par son caractère hybride, cet opuscule ne diffère pas vraiment des précédents en nature.

En conclusion, l'analyse de ces quelques occasionnels invite à réévaluer le lien entre *nouvelles* d'actualité et *nouvelles* littéraires. Notre thèse proposait l'hypothèse que ces *nouvelles* d'actualités pouvaient constituer une sorte de substrat non complètement élaboré pour les recueils de nouvelles littéraires, pas si différent dans sa nature que les anecdotes plaisantes que s'échangent les devisants mis en scène par des récits-cadres plus ou moins élaborés. Bien sûr, cette hypothèse doit être formulée avec la plus grande prudence : les textes que nous avons analysés sont pour la plupart assez sommaires et dépourvus des belles fleurs de rhétorique qui viennent orner les chefs-d'œuvre du genre. D'autre part, toutes les *nouvelles* d'actualité rencontrées ne relèvent pas de pures mises en scène fictionnelles. Toujours est-il qu'à travers les quelques exemples de *fausses nouvelles* ou nouvelles détournées que nous avons analysées, on peut observer que le fonctionnement de la trame narrative glisse vers un récit mis en scène, qui se déploie dans un but essentiellement de divertissement et récréation de son public. En prenant appui sur l'apport de Gabriel-André Pérouse⁴⁰, qui a bien mis en évidence le rapport de la nouvelle littéraire à la rumeur et au fait divers, on peut sans doute envisager nos occasionnels comme une première étape vers l'objet littéraire abouti, une sorte de premier jet dans la composition littéraire, appelée à être, ou non, reprise et retravaillée afin de transformer véritablement l'anecdote en nouvelle.

³⁸ *Double De la publication d'une lettre du discord du Roy nostre sire et de l'Empereur Roy des Hespaignes. Avec une Epistre envoyée des Enfers par Anthoine de Leve, aux Espaignolz mutins*, Lyon, feu Jean de Cambrai, 1542. Paris, BnF fonds Rothschild, IV. 3. 190 (USTC n° 37008).

³⁹ *Le testament d'Anthoine de Leve / translaté d'Ytalien en langue Francoyse par ung Tabellion marin*, Lyon, Jacques Moderne, 1544. Chantilly, bibliothèque du musée Condé, IV D 48 (USTC n° 64).

⁴⁰ Gabriel-André Pérouse, *Nouvelles françaises du XVI^e siècle : images de la vie du temps*, Genève, Droz, « Travaux d'humanisme et Renaissance », 154, 1977, et « De la rumeur à la nouvelle au XVI^e siècle français », dans Marie-Thérèse Jones-Davies (dir.), *Rumeurs et nouvelles au temps de la Renaissance*, Paris, Klincksieck, 1997.